Commission scolaire des Appalaches

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2018-2019
3e année

Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous sera expédiée au plus tard le **15 octobre**.

- Diverses **communications** seront faites par le titulaire et les autres intervenants auprès des parents d'un élève ayant des difficultés d'apprentissage qui laissent craindre qu'il n'atteindra pas le seuil de réussite ou, ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l'école (*article 29.2 du Régime pédagogique*).

Au cours de l'année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

Premier bulletin :
- Étape du 29 août 2018 au 1er novembre 2018
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera remis aux élèves dans la semaine du 12 novembre 2018.

Deuxième bulletin :
- Étape du 5 novembre 2018 au 14 février 2019
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera remis aux élèves dans la semaine du 11 mars 2019.

Troisième bulletin :
- Étape du 18 février 2019 au 21 juin 2019
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Vous devrez venir chercher le bulletin dans la semaine du 1er juillet 2019 ou avant. La date vous sera communiquée en juin 2019.

* Vous trouverez un commentaire sur 2 des compétences suivantes au bulletin 2 et au bulletin 3.

Compétences	Bulletin 2	Bulletin 3
Exercer son jugement critique	X	X
Organiser son travail	X	X
Savoir communiquer		
Savoir travailler en équipe		

Évaluation des apprentissages (3e année du primaire)

Disciplines		Étape 1 Résultat inscrit au bulletin 20%	Étape 2 Résultat inscrit au bulletin 20%	Étape 3 Résultat inscrit au bulletin 60%
Français, langue d'enseignement	Lire (50 %)	X	X	X
	Écrire (30 %)	X	X	X
	Communiquer oralement (20 %)		X	X
Mathématique	Résoudre une situation-problème (30 %)		X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	X	X
Anglais, langue seconde	Interagir oralement en anglais (50 %)	X	X	X
	Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35 %)	X		X
	Écrire des textes (15%)		X	X
Science et technologie (100%)		X	X	X
Univers social (100%)		X	X	X
Arts (100%)			X	X
Musique (100%)			X	X
Éducation physique et à la santé (100%)		X	X	X
Éthique et culture religieuse (100%)			X	X

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin.

Vous pouvez consulter les cadres d'évaluation du MELS à l'adresse suivante :

http://www.mels.gouv.qc.ca

Afin de constater l'acquisition des connaissances et le développement des compétences de votre enfant, l'enseignant portera son jugement à partir de travaux, situations d'évaluation …